

Toute la population est cordialement invitée à la

« **Présentation des Vœux** »

Samedi 10 Janvier 2009

à la Salle Polyvalente,

à partir de 19 heures 30 :
Accueil,

20 heures :
Les Vœux du Maire
et du Conseil Municipal,

20 heures 15 :
Apéritif et Buffet

NOUS VOUS ATTENDONS NOMBREUX

SOMMAIRE

| | |
|--|-------|
| LE MOT DU MAIRE | 3 |
| LE NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL - LES NOMS DES RUES | 4 |
| ASPECTS DE LA GESTION LOCALE | 5-7 |
| LES FINANCES COMMUNALES | 8-9 |
| SUBVENTIONS | 10 |
| DÉMOGRAPHIE | 11 |
| | |
| INFORMATIONS | 12-17 |
| ECHOS DE LA PRESSE | 18-19 |
| HISTOIRE | 20-21 |

VIE ASSOCIATIVE

| | |
|---|----|
| Espoir Vazeracais Football | 22 |
| La pétanque Vazeracaise - Dynamik Afrik | 23 |
| Foyer Rural Vazerac-Labarthe | 24 |
| Gymastique Volontaire - Association agréée de pêche | 25 |
| Association des Parents d'Elèves du RPI | 26 |
| Les Aînés Ruraux Vazerac-Labarthe | 27 |
| Comité des fêtes | 28 |
| Journée découverte - Association communale de chasse - Amicale des donneurs de sang | 29 |

| | |
|---|----|
| CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2006/2007 | 30 |
|---|----|

| | |
|--------------------------------|----|
| RENSEIGNEMENTS PRATIQUES | 31 |
|--------------------------------|----|

LE MOT DU MAIRE

L'année qui s'écoule ne figurera certainement pas au « hit-parade » des bons souvenirs.

Tout d'abord, au plan international, le récent krach boursier et la vulnérabilité des banques sont le triste aboutissement des spéculations outrancières auxquelles se sont livrés pendant de longues années les disciples de tous bords du capitalisme financier. En effet, quand les finances virtuelles prennent le pas sur l'économie réelle, les citoyens « de base », que nous sommes, ont légitimement le droit de s'inquiéter ! C'est ainsi que sont annoncés pour les semaines et les mois à venir des plans de licenciement à la chaîne. Les constructeurs d'automobiles viennent de nous en livrer un premier témoignage.

Il en va de même pour l'agriculture, confrontée à une crise majeure dont bon nombre d'exploitants risquent de ne pas se relever. Nos éleveurs et producteurs laitiers sont directement concernés. Si on y ajoute les producteurs de fruits, eux aussi touchés en grande partie par le gel au printemps voire par des intempéries, il n'y a guère de quoi se réjouir.

En ces circonstances, il reste à former le souhait que, à l'échelle planétaire, l'ensemble des responsables consente enfin à tout mettre en œuvre pour remédier dans les plus brefs délais, et de façon durable, à ces dérives intolérables. Car, comme toujours, le monde agricole et ouvrier se trouve en être la première victime.

Pour ce qui concerne Vazerac, vous avez renouvelé au mois de mars votre confiance à la liste présentée par l'équipe municipale sortante et je tiens ici, au nom de l'ensemble des élus, à vous en remercier une nouvelle fois très sincèrement.

Parmi les bonnes nouvelles, il convient tout d'abord de rappeler que nous avons eu le plaisir de fêter le 7 juillet l'anniversaire de notre première centenaire, Madame Louise Combalbert.

Les effectifs de notre école restent satisfaisants mais il faudra veiller à assurer leur renouvellement à moyen terme. De ce fait, le nouveau lotissement en projet, porté par un promoteur, sera d'autant plus le bienvenu qu'il n'engendrera aucune participation communale.

Au plan sportif, nos deux équipes de football ont accédé à l'échelon supérieur. Toutes nos félicitations aux joueurs, à leur entraîneur et à toute l'équipe d'encadrement pour cette brillante réussite qui constitue également une première dans nos annales.

Je me réjouis par ailleurs de voir notre tissu associatif toujours aussi actif. Je pense bien sûr au foyer rural dont la troupe de théâtre a battu cette année tous les records d'affluence. La « journée découverte », la fête votive ainsi que les nombreuses animations, présentées tout au long de l'année par l'ensemble des bénévoles dont de nombreux jeunes, méritent aussi d'être soulignées. Notons, à titre d'exemple, que le premier congrès national de modélisme de marine ancienne s'est tenu dans nos murs au mois de mai.

Tout cela confirme le vieil adage qui prétend que « là où il y a une volonté, il y a un chemin » et prouve que notre commune continue à justifier sa réputation de dynamisme acquise de longue date. Je saisis cette occasion pour rappeler aux nouveaux résidents qu'ils sont les bienvenus dans nos différentes associations et que nous sommes ouverts à toute nouvelle initiative.

Je terminerai en vous demandant de noter que le prochain recensement de la population interviendra en janvier.

Enfin, n'oubliez pas que nous devons rester particulièrement vigilants si nous voulons avoir une chance de conserver notre bureau de poste. Hormis le fait de pouvoir, chaque fois que nécessaire, compter sur une mobilisation encore plus importante que celle enregistrée ces derniers temps, il faudra avant tout que nous soyons très nombreux à utiliser ce service public le plus souvent possible.

Dans l'immédiat et au nom du Conseil municipal, je vous souhaite de profiter pleinement des fêtes de fin d'année et je vous présente, en attendant le plaisir de pouvoir le faire de vive voix le 10 janvier, mes vœux les meilleurs et les plus choisis pour 2009.

Avec mes sentiments dévoués et cordiaux

Jean GUTHMULLER

ASPECTS DE LA GESTION LOCALE

AFFAIRES SCOLAIRES

A compter de la rentrée de septembre et en raison de la nouvelle organisation de la semaine scolaire avec la suppression des cours le mercredi matin, le Conseil Municipal a mis en place une structure d'accueil à l'intention des parents qui n'ont pas de solution pour garder leurs enfants. Cette garderie accueille, après inscription, les enfants de plus de 3 ans scolarisés dans notre école, le mercredi matin en période scolaire de 7 h 30 à 12 h 30. La participation des familles aux frais d'organisation s'élève à 4 euros par enfant et par mercredi.

Depuis la rentrée 2008, un bureau pour le directeur a été installé dans l'ancien logement de fonction. Les classes ont été équipées d'un vidéoprojecteur, d'un écran mural et d'un ordinateur portable.

Les tables et les chaises de la cantine ont été entièrement renouvelées. Pour répondre aux normes sanitaires, le coin cuisine a été doté d'une table de préparation en inox, du carrelage a été posé dans le local de stockage, tous les placards et étagères ont été rénovés.

Pour l'année scolaire 2008/2009, le prix du ticket repas a été fixé pour les élèves à 1,90 € et à 2,20 € pour les adultes.

AMENAGEMENT D'UNE AIRE DE JEUX

Le Conseil Municipal a décidé d'aménager un espace ludique pour les enfants. Le terrain, situé en contrebas de l'esplanade, leur est maintenant réservé. Cet espace engazonné est équipé d'un jeu avec toboggan pour les plus jeunes, répondant à toutes les normes de sécurité.



VOIE DE LIAISON A LA RD 68 – ECLAIRAGE PUBLIC

Les travaux d'aménagement routiers et d'extension des réseaux, réalisés en début d'année 2008 pour permettre l'extension de la voie de l'Ecomarché vers la route départementale 68, viennent d'être complétés par la pose en accotement de cinq nouveaux luminaires d'éclairage publics.

Simultanément de nouvelles lanternes plus économiques en énergie ont été posées :

- derrière l'église en bordure de la liaison piétonne pour éclairer l'accès vers la salle de réunion.
- le long de la ruelle de la poste et de l'ancien presbytère où cinq lanternes vétustes ont remplacées.

Le Conseil Municipal a prévu de mandater le syndicat départemental d'énergie pour un nouveau programme de travaux sur l'exercice 2009 concernant l'extension de l'éclairage public sur la RD 34 entre le restaurant « La Grange » et l'entrée de l'Ecomarché, ainsi que le remplacement d'anciens luminaires aux abords du pont bascule et vers la sortie du village direction Castelnau-Montratiér.

A ce jour, la commune dispose au bourg de 104 foyers lumineux. Pour l'entretien de ces installations, la municipalité a adhéré au service d'aide mis en place par le SDE, une convention a été conclue avec l'entreprise LANIES qui s'est engagée pour une période de 3 ans à assurer l'entretien du réseau et le remplacement des lampes.

ELABORATION DU SCHEMA COMMUNAL D'ASSAINISSEMENT

Les municipalités ont l'obligation de mettre en place le schéma d'assainissement collectif et non collectif sur le territoire communal. Ce document définira le zonage, le diagnostic, les techniques d'assainissement, les limites des zones d'assainissement collectif dotés de réseau de collecte et d'un système de traitement et les zones d'assainissement non collectif. Le conseil municipal lancera prochainement ces études qui donneront lieu à une enquête publique. Il convient également de signaler que, par la suite, nous devons effectuer le contrôle des installations autonomes d'assainissement existantes sur l'ensemble de la commune, et pour toutes les habitations.

ASPECTS DE LA GESTION LOCALE

REDEVANCE D'ASSAINISSEMENT

En application de la loi sur l'eau du 20/12/2006 et de ses décrets d'application, le conseil municipal a dû adapter la tarification appliquée à la redevance d'assainissement. A compter du 1er janvier 2009, la prime fixe passera de 70,10 € à 60,00 € par an et le prix du mètre cube est porté de 0,40 € à 0,55 €.

REFECTION DE LA RUELLE DE LA POSTE

Pour remédier à des problèmes d'écoulement des eaux de ruissellement, il devenait urgent de réaménager ce carrelot. Les travaux ont permis de réaliser un reprofilage complet pour diriger les eaux de pluie vers le collecteur situé dans la partie basse. Un aquadrain a été posé, les regards ont été mis à niveau et un nouvel enduit bi-couche a stabilisé la chaussée. Le coût de ce chantier s'élève à 12 000 € HT.

AGRANDISSEMENT DU CIMETIERE

Le cimetière actuel ne dispose plus que de quelques places pour l'attribution de nouvelles concessions. En conséquence une étude a été engagée pour prévoir son agrandissement. Le terrain situé en contre-bas, d'une superficie d'environ 2 200 m² a été acheté par la commune et une première tranche de travaux démarrera l'année prochaine. Cette opération représente un investissement conséquent qui occasionnera une dépense de l'ordre de 50 000 € HT.

RECRUTEMENT D'UN ADJOINT TECHNIQUE

Après publication de l'offre d'emploi, le jury mis en place par le Centre de Gestion a retenu la candidature de M. WILHEM Jérôme domicilié sur notre commune. Il a été recruté en qualité d'adjoint technique polyvalent à temps complet depuis le 24 novembre, et pour une première période d'agent non titulaire.

MAISON INTERCOMMUNALE DE LA CHASSE

Cette réalisation implantée sur la commune de Labarthe au lieudit « Caplong » répond à un besoin contemporain des chasseurs confrontés à l'augmentation des populations de grands animaux (chevreuils, sangliers...). Cette structure a pu voir le jour grâce à la mutualisation des volontés, des efforts et des moyens financiers. Les communes de Labarthe, Puycornet, Molières et Vazerac ont pris en charge 60 % du financement, en subventionnant chacune ce projet à hauteur de 15 000 €. Les aides de l'Etat, du Conseil Général et du Conseil Régional ont complété les 40 % restant. Une convention de mise à disposition du local a été signée par tous les partenaires.

Bien que réservée en priorité aux chasseurs, cette salle pourra, occasionnellement et sur demande, être prêtée à toute autre association des quatre communes. L'inauguration officielle a eu lieu le 26 octobre

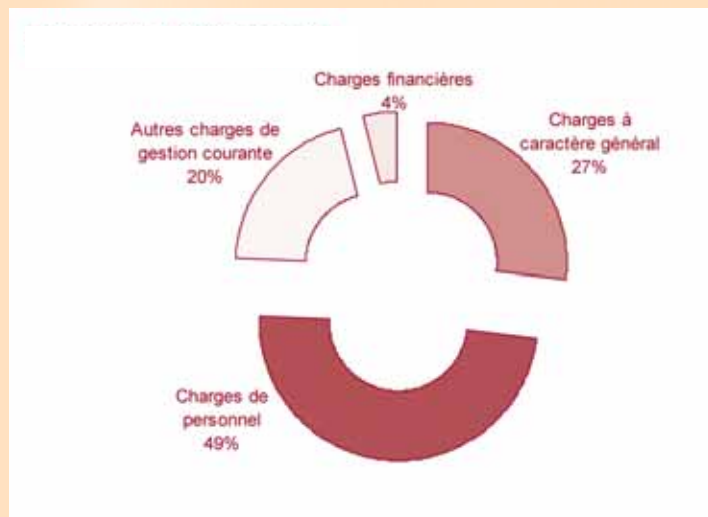


en présence des élus, du Président de fédération départementale et de nombreux chasseurs. Ce bâtiment moderne et parfaitement intégré au paysage environnant est placé sous la responsabilité de M. GISBERT Francis, président de l'Association Intercommunale de chasse agréée des coteaux du Bas-Quercy et des présidents de chaque ACCA.

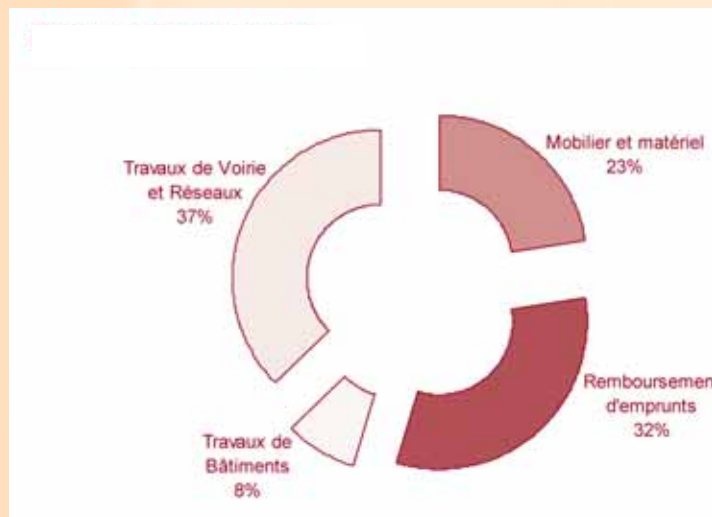
Les finances communales

Présentation Générale du compte administratif 2007

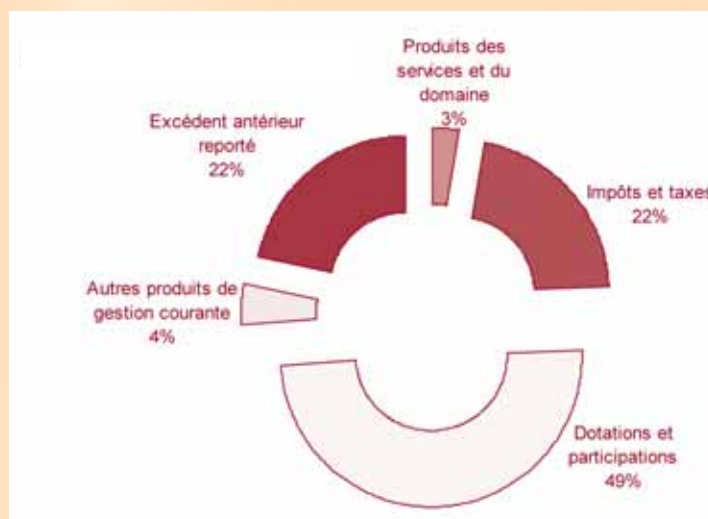
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT



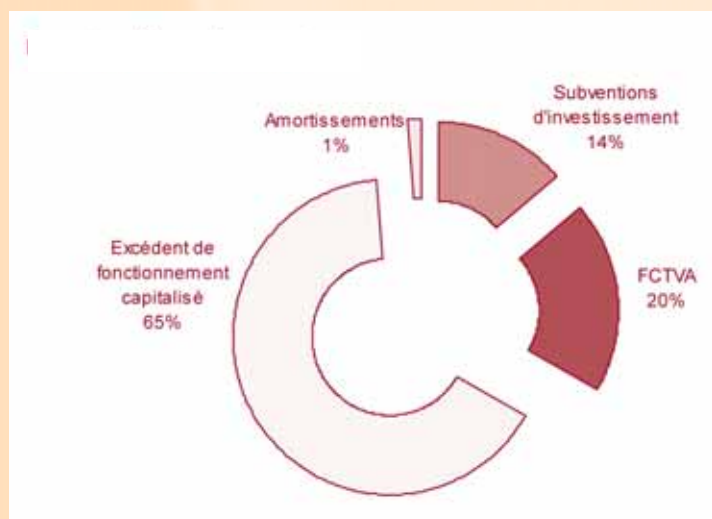
DEPENSES D'INVESTISSEMENT



RECETTES DE FONCTIONNEMENT



RECETTES D'INVESTISSEMENT



BUDGET COMMUNAL 2008

SECTION DE FONCTIONNEMENT

| DEPENSES | MONTANT |
|--|------------------|
| Charges à caractère général | 232 130 € |
| Charges de personnel | 274 900 € |
| Autres charges de gestion courante | 103 342 € |
| Charges financières | 20 300 € |
| Virement à la section d'investissement | 165 912 € |
| Dotations aux amortissements | 2 500 € |
| Total Dépenses | 799 084 € |
| RECETTES | MONTANT |
| Produits des services du domaine | 18 580 € |
| Impôts et taxes | 164 330 € |
| Dotations et participations | 402 192 € |
| Autres de produits de gestion | 38 600 € |
| Remboursement de salaires | 6 000 € |
| Résultat reporté | 169 382 € |
| Total Recettes | 799 084 € |

SECTION D'INVESTISSEMENT

| DEPENSES | MONTANT |
|---------------------------------------|------------------|
| Remboursement d'emprunts | 53 500 € |
| Acquisition mobilier et matériel | 69 230 € |
| Travaux en cours | 259 833 € |
| Total Dépenses | 382 563 € |
| RECETTES | MONTANT |
| Subventions d'investissement | 48 800 € |
| FCTVA | 20 000 € |
| Excédent de fonctionnement capitalisé | 117 100 € |
| Produit des cessions | 5 000 € |
| Virement section de fonctionnement | 165 912 € |
| Amortissements | 2 500 € |
| Total Recettes | 382 563 € |

TAUX D'IMPOSITION 2008

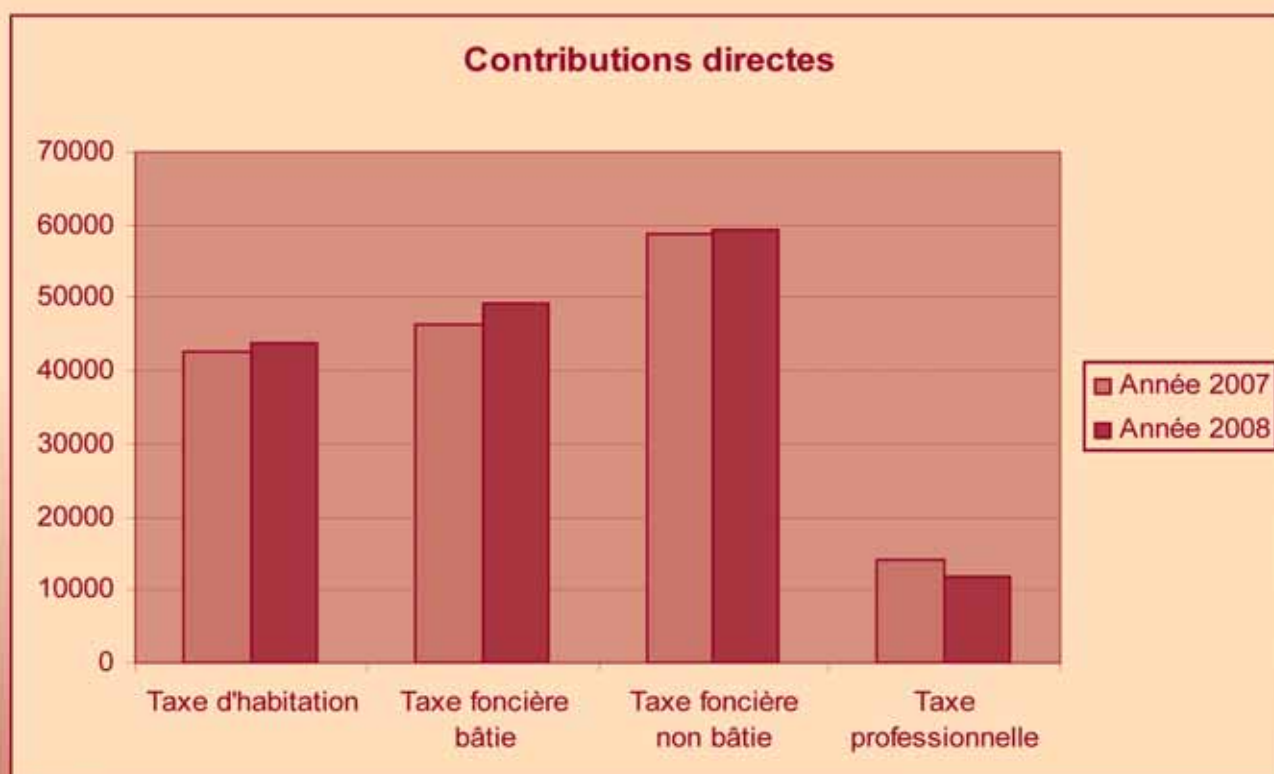
Tous les ans, les bases d'imposition sont fixées par le service des impôts après revalorisation forfaitaire des valeurs locatives foncières.

En 2008, le Conseil Municipal a pour la troisième année consécutive, reconduit, les mêmes taux des contributions directes, sans augmentation.

Evolution des données fiscales :

| Taxes locales | Taux 2007 | Bases 2007 | Produit 2007 | Taux 2008 | Bases prévisionnelles 2008 | Produit 2008 |
|-------------------------|-----------|------------|----------------|-----------|----------------------------|----------------|
| Taxe d'habitation | 11,79 | 360 456 | 42 498 | 11,79 | 372 300 | 43 894 |
| Taxe foncière bâtie | 17,31 | 267 938 | 46 380 | 17,31 | 285 400 | 49 403 |
| Taxe foncière non bâtie | 90,82 | 64 579 | 58 651 | 90,83 | 65 200 | 59 215 |
| Taxe professionnelle | 10,33 | 135 311 | 13 978 | 10,33 | 114 400 | 11 818 |
| | | | 161 507 | | | 164 330 |

Le graphique ci-dessous représente pour 2007 et 2008, le montant des contributions directes perçues par la commune. Le produit de la taxe professionnelle a baissé de 15,45 % sur cette période, en raison principalement d'exonérations accordées aux établissements situés en zone de revitalisation rurale. En contre partie, la commune perçoit des allocations compensatrices versées par l'Etat.



LISTE DES SUBVENTIONS ACCORDÉES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL EN 2008

| | |
|--|----------|
| A.L.E.E. (CLAE Ecole) | 23 420 € |
| Espoir Vazeracais Football | 4 050 € |
| Comité des Fêtes « Fête découverte » | 3 050 € |
| Comité des Fêtes « Fête locale » | 1 500 € |
| Association parents d'élèves du RPI | 1 000 € |
| Société de Pêche | 610 € |
| Les Aînés Ruraux Vazerac-Labarthé | 600 € |
| Foyer Rural : - Théâtre | 450 € |
| Pétanque Vazeracaise | 400 € |
| Langue et culture occitanes | 330 € |
| Gymnastique Volontaire Vazerac | 300 € |
| Comice agricole Molières | 300 € |
| Avenir Football Lafrançaise | 300 € |
| Association « Pour la Poste de Vazerac » | 200 € |
| Moto-Club du Bas-Quercy | 160 € |
| C.C.J.A | 150 € |
| F.N.A.C.A | 120 € |
| Section Locale FDSEA | 120 € |
| Confédération Paysanne | 120 € |
| Amicale des sapeurs-pompiers | 110 € |
| Activation Physique 3ème Age | 100 € |
| Syndicat Vin des coteaux du Quercy | 80 € |
| Association cantonale des donneurs de sang | 50 € |
| Association appellation Chasselas de Moissac | 40 € |

Total 37 560 €

DÉMOGRAPHIE

(Décembre 2007– Novembre 2008)

NAISSANCES

- Louis Alexis Romain MALMON le 28 décembre 2007
- Houralyne Elyssa BEN AHMED le 23 janvier 2008
- Lily Rose CAUSSE le 30 janvier 2008
- Enzo Jacky Michel SOULIE le 06 février 2008
- Ismaël VIVAS-CASTANEDA le 20 février 2008
- Baptiste Nathan MALMON le 22 mai 2008
- Romain CALLOC'H le 21 juillet 2008
- Valentin Paolo Henri DANEL le 21 juillet 2008
- Sofian DELBOUIS le 18 août 2008
- Gabriel BUE le 25 septembre 2008
- Killian Nathan YOL le 26 octobre 2008
- Marie Denise Catherine Thérèse VEYRAC le 07 novembre 2008

MARIAGES

- Jean Marc René PORTEBOIS et Christel Eveline VALETTE le 01 mars 2008
- Thierry Franck OLIVIER et Anne Gwendoline COURTOIS le 27 juin 2008
- Philippe Aimé BAUVIES et Isabelle Monique NAVARRO le 18 octobre 2008

DECES

- Bruna Dorina FACCIONI Veuve JOUANY (83 ans) le 29 décembre 2007
- Raymonde Georgette GUILLOU Veuve RESSIGEAC (88 ans) le 01 mars 2008
- François Vincent GOMILA (92 ans) le 23 avril 2008
- Maria Louise LEY Veuve GUTHMULLER (94 ans) le 30 juin 2008

INFORMATIONS

RECENSEMENT DE LA POPULATION

Le recensement de la population aura lieu sur la commune du 15 janvier au 14 février 2009.

Il est à noter que le recensement respecte des procédures approuvées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés. Vos réponses sont strictement confidentielles. Elles sont transmises exclusivement à l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE), seul habilité à exploiter les questionnaires. Les informations recueillies ne peuvent donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal.

Comment se déroule l'enquête ?

Un agent recenseur viendra vous rencontrer. Il a reçu une formation. Il dispose d'une carte tricolore avec sa photographie, signée par le maire et qui officialise sa fonction.

L'agent recenseur dépose à votre domicile les questionnaires du recensement :

- Une feuille de logement par foyer,
- Un bulletin individuel pour chaque personne vivant chez vous, quel que soit son âge.

Il peut vous aider à remplir vos questionnaires, si vous le souhaitez.

L'agent recenseur prend rendez-vous pour venir chercher les questionnaires remplis.

Où devez-vous vous faire recenser ?

La résidence où vous devez vous faire recenser est votre résidence principale, c'est-à-dire là où vous passez plus de six mois de l'année.

Si un de vos enfants est étudiant et majeur, il sera recensé dans la ville où il loge pour ses études. Néanmoins, s'il loge dans une autre commune que la vôtre, n'oubliez pas de l'inscrire sur la liste B de votre feuille de logement, il pourra ainsi également être comptabilisé dans la population de votre commune.

En cas de garde alternée, l'enfant est recensé dans le logement où il passe le plus de temps. En cas d'égalité du temps passé chez sa mère et chez son père, il sera recensé dans le logement où il est présent le premier jour de la collecte.

Pourquoi des questions si précises sont-elles posées ?

Les informations tirées des réponses aux questions conduisent à prendre des décisions dans de multiples domaines.

Par exemple, la question n° 20, qui concerne l'adresse du lieu de travail, permet de connaître la distance entre le domicile et le lieu de travail, les temps de transport de la population. Ces informations sont nécessaires pour déterminer les moyens de transports à développer.

Les questions n° 18 et n° 19, qui portent sur le nom et l'activité de l'établissement employeur, sont indispensables pour déterminer précisément l'activité professionnelle et le secteur économique dans lequel chaque personne travaille. Ces informations sont destinées à de multiples études sur l'emploi. Les renseignements recueillis sur le nom et l'activité de l'établissement employeur ne sont pas conservés par l'Insee et ne sont en aucun cas diffusés à un autre organisme.

Vous souhaitez obtenir d'autres renseignements ?

Votre agent recenseur et votre mairie sont là pour répondre à toutes vos questions.

Vous pouvez également consulter sur Internet le site www.insee.fr. Vous trouverez à la rubrique « Recensement de la population » toutes les informations relatives au recensement tel qu'il se déroule depuis 2004 ainsi que les chiffres mis à jour grâce à l'enquête de l'an dernier.

LES ELEVES DE VAZERAC

Trois mois sont déjà passés depuis la rentrée, les nouveaux élèves qui sont nombreux cette année se sont bien intégrés à l'école. Il y a aujourd'hui 28 élèves en maternelle, 23 en Grande section-CP et 23 élèves en CM1-CM2. Grâce à l'association des parents d'élèves, au succès des différentes manifestations et au soutien de la mairie, les enseignants poursuivent leur mission dans de très bonnes conditions. Les enfants de Vazerac bénéficieront encore cette année de nombreuses activités sportives et culturelles. Enfin, le printemps sera un temps fort avec le spectacle de l'école, le vide grenier et la kermesse. Nous vous invitons à venir y participer.

M. Cazautet



MODELAGES EN ARGILES

(Créés par Eloïse GELQUE et Marc CUSTODY)

Thème : L'équilibre

LES ELEVES DE LABARTHE

Les élèves de Labarthe racontent...

« Cette année, il y a 25 enfants dans la classe : 14 CE1 et 11 CE2. On travaille beaucoup en français et en mathématiques. On fait aussi des dictées et du sport. On ira à la piscine de Lavit au mois de décembre. A la fin de l'année, nous irons passer une semaine à la base de loisirs de Saint Nicolas de la Grave. Dans la classe, cette année, nous avons des phasmes bâtons ; on espère bien avoir des œufs très bientôt. Deux fois par semaine, nous apprenons l'anglais avec Mme DELBREIL. Tous les jeudis, Franck vient faire de la sensibilisation à la langue occitane. Avant les vacances de la Toussaint, nous avons travaillé sur la mairie de Labarthe. Monsieur le maire nous a fait visiter la mairie, son bureau et la salle du conseil. Nous avons même élu Enzo maire du nouveau conseil municipal scolaire. Maryse, la cantinière, cuisine très bien ; on se régale tous les jours ! Tout va bien à l'école de Labarthe ! »

INFORMATIONS

ASSOCIATION « POUR LA POSTE DE VAZERAC »

Garder le service public postal au village.

Depuis 2005, nous suivons le destin réservé à notre bureau de Poste, année après année. En demandant la communication du bilan 2007, nous avons provoqué l'envoi en mairie d'un tableau faisant apparaître une baisse d'activité, mais sur des paramètres modifiés !

Dès le 17 février, l'association a tenu informés les adhérents et la population, appelant à une mobilisation immédiate venant en appui à la position unanime du conseil municipal de ne pas accepter une agence postale communale (APC), inappropriée dans un commerce et coûteuse en impôts locaux.

En effet, le recensement intermédiaire demandé par le maire fait apparaître une forte augmentation de la population. La situation de la commune en ZRR (Zone de Revitalisation Rurale) ne permet pas d'accepter le retrait d'un service public aussi emblématique que la Poste !

Durant 6 semaines, l'association a compté les usagers entrant au bureau de poste : le nombre contredit le calcul alambiqué de l'administration. Les deux députées et les deux sénateurs sont alertés. D'autres villages concernés se mobilisent à travers le département. Le 20 juillet, 250 lettres sont expédiées au Président de la République.

Appuyée par le président du conseil général et la députée Sylvia Pinel, une coordination des maires est créée pour soutenir le collectif des usagers et intervenir au plus haut niveau : assemblée nationale, ministres et Président de la Poste.

La poste dit ne pas se retirer du service public, mais ne donne qu'une indemnité ne couvrant que 50% du coût du transfert en agence postale communale (APC) : les impôts locaux paieront le reste !

La Poste a fait près d'un milliard de bénéfice en 2007. Elle a collecté 11 milliards sur le livret A en 6 semaines à l'automne.

On trouve trois milliards pour renflouer une banque en faillite.

Nous continuons à dire NON à cette gestion technocratique de course au profit au lieu d'une juste péréquation, conséquence d'une politique européenne mal choisie. Par contre nous devons tous utiliser ce service public au maximum.

« Chaque village est une richesse que nous devons préserver » disait le message d'un citoyen diffusé dans notre collectif.

En 2009, la partie sera plus serrée : nous aurons besoin encore plus de la cohésion de toute la population communale.

Association pour la Poste à Vazerac.

BOUTIQUE SOLIDAIRE

Voilà déjà un an que la boutique du secours catholique a été ouverte à Molières. Cette boutique est un lieu de convivialité, d'écoute, de partage et d'échange ouvert à tous. Beaucoup la connaissent déjà et n'hésitent pas à en franchir le seuil. Certains apportent leurs dons qui sont mis à la disposition de tous. Cela permet surtout aux personnes disposant d'un budget modeste d'acheter ce qui leur convient. A tous vous est offert un instant convivial autour d'un café. Ces gestes anodins en apparence créent une chaîne de solidarité.

En janvier, dans la boutique, vous seront proposés de nombreux articles de blanc.

Un projet est en cours de réalisation : la création d'un jardin solidaire. Des affiches vous tiendront informés de son avancement et de son fonctionnement.

Nous vous invitons à faire un détour dans notre boutique, vous y serez reçus chaleureusement tous les vendredis de 9 heures à 12 heures et le premier mercredi de chaque mois de 9 heures à 12 heures, au 31 avenue des Promenades à Molières (tél : 05-63-67-03-44).

FUSION

DE LA DIRECTION DEPARTEMENTALE DE L'EQUIPEMENT/DIRECTION DEPARTEMENTALE DE L'AGRICULTURE



➤ Pour tout envoi postal ou dépôt de dossier, une adresse unique :

DDEA
2, quai de Verdun - B.P. 775
82013 MONTAUBAN Cedex

Tél. : 05 63 22 23 24
Fax : 05 63 22 23 23
Mél : ddea-82@developpement-durable.gouv.fr

➤ Pour ces domaines, l'accueil des usagers continuera à se faire (jusqu'à nouvel ordre) :

PAC
Primes
calamités
police de l'eau
prélèvement d'eau
pêche, chasse

DDEA
140, avenue Marcel Unai - Cité de l'Agriculture
82000 MONTAUBAN
Tél. : 05 63 21 25 00

A LA DECOUVERTE DU LIVRE

Du mois d'avril au mois d'octobre, tous les derniers mercredis de chaque mois, à 15 h au Centre Culturel, vous pourrez découvrir, réunis autour de Madame Christiane BERTOIA, les livres suivants :

| | | |
|-----------------------|---------------------------------|-------------------------|
| Mercredi 29 avril | «L'Amour de Mitia» | de Ivan BOUNINE |
| Mercredi 27 mai | «La Guerre de Titi» | de Yves JAFFRENOU |
| Mercredi 24 juin | «Lettre à mon chien » | de François NOURRISSIER |
| Mercredi 29 juillet | «La maison du guet» | de Mary HILLINS CLARK |
| Mercredi 26 août | «Fleurs de pluie» (1ère partie) | de Michel ANOR |
| Mercredi 30 septembre | «Fleurs de pluie» (2ème partie) | de Michel ANOR |
| Mercredi 28 octobre | «Le Roussel» | de Martial CHAULANGES |

Chaque séance sera suivie par la dictée pour celles qui le souhaitent

INFORMATIONS

ARBRE DU BICENTENAIRE

Le jour du 11 novembre, après la cérémonie commémorative de l'Armistice 1918 devant le monument aux morts, la population s'est retrouvée pour découvrir le chêne du bicentenaire du département offert par le Conseil Général à toutes les communes.

Cet arbre a été planté sur le terrain situé en contrebas de l'esplanade; les enfants ont improvisé une ronde sous l'œil de Monsieur le Maire en attendant une belle ombre fraîche, mais il ne faudra pas oublier de surveiller sa croissance.



COLLECTE DES SAPINS DE NOEL POUR BROYAGE

Merci de ne pas déposer vos sapins à côté des conteneurs d'ordures ménagères.

Vous êtes invités à les apporter sur le parking derrière le terrain de foot-ball où ils seront broyés par le SIEEOM le Samedi 24 janvier de 9 h à 12 h.

Un emplacement sera fléché à cet effet.

Nous vous remercions par avance de bien vouloir respecter ces consignes.

COLLECTE DE CARTOUCHES USAGEES

L'Association des Maladies Orphelines Midi-Pyrénées (A.M.O.M.P – www.amomp.com) a mis à votre disposition dans le hall d'entrée de la Mairie, une boîte de récupération.

En déposant vos cartouches jet d'encre, laser, d'imprimantes usagées **SANS LEUR EMBALLAGE**, ainsi que vos vieux téléphones portables, vous aidez à lutter contre les maladies génétiques rares (maladies orphelines).

Les maladies orphelines ce sont :
8000 pathologies différentes
4 millions de personnes touchées en France
Un déficit de la recherche et prise en charge médico-sociale

SYNDICAT MIXTE D'AMENAGEMENT HYDRAULIQUE DU BASSIN DU LEMBOULAS

Le S.M.A.H. a pour objectif le bon écoulement des eaux du Lemboulas et de ses affluents ; il regroupe 14 communes sur un territoire qui s'étend de la confluence du Lemboulas avec le Tarn jusqu'aux limites du Lot. Les 12 communes adhérentes (Auty, Cazes-Mondenard, Labarthe, Lafrançaise, Lizac, Mirabel, Molières, Montfermier, Montpezat de Quercy, Puycornet, St Vincent d'Autejac, Vazerac) forment la base du syndicat, créé en 1980, qui a vu son territoire s'étendre, en septembre 2006, par l'adhésion de deux nouvelles communes : Durfort-Lacapelette et Moissac.

Le bassin hydraulique du Lemboulas est composé de quatre rivières principales, pour un linéaire total de 162,177 kms de berges :

- Le Lemboulas prend sa source dans le département du Lot, sur la commune de Montdoumerc (au lieu-dit « Loubejac », et se jette dans le Tarn après Ste Livrade, (67,809 km de berge se situent sur le territoire du SIAH)

- le Lembous prend sa source au dessus de Canhac (commune de Vazerac) et rejoint le Lemboulas à hauteur de Tuc Mathios (commune de Lafrançaise). 33,722 km de berge se situent sur le territoire du SIAH.

- le Petit Lembous prend sa source au dessus de Pech d'Agut (commune de Montpezat de Quercy) et rejoint le Lemboulas à hauteur de Grange Basse (commune de Puycornet). 39,506 km de berge se situent sur le territoire du SIAH.

- la Lupte prend sa source dans le département du Lot et rejoint le Lemboulas à hauteur de Lemouzy (commune de Lafrançaise). 21,140 km de berge se situent sur le territoire du SIAH.

Historique

Le Syndicat Intercommunal d'Aménagement Hydraulique du Bassin du Lemboulas a été créé au début de l'année 1980. A l'époque, de gros travaux de confortement des berges, par enrochement, ont été réalisés suivant les directives de la DDAF.

En mars 1995, le S.I.A.H. a mis en œuvre un programme triennal de réhabilitation et de nettoyage des berges du Lemboulas et de ses trois

principaux affluents. Sur trois ans, ce sont plus de 164 km de berges qui ont été restaurés sur l'ensemble des quatre rivières formant le bassin hydraulique et débarrassés de leurs divers embâcles

L'objectif visé (favoriser le libre écoulement des eaux tout en respectant la végétation des berges



pour limiter les phénomènes d'érosion) a été atteint dans les limites fixées (entre le 1er mars 1995 et le 28 février 1998). Le S.I.A.H., disposant d'un personnel compétent bénéficiant d'une expérience professionnelle et d'une bonne connaissance du réseau hydrographique du bassin, a entrepris de reconduire ces opérations par deux actions complémentaires :

1° - la mise en place d'une cellule opérationnelle de rivière (C.O.R.) et l'embauche d'un garde de rivière, (de 1998 à 2005) ; puis par le recrutement d'un technicien rivière depuis le mois de novembre 2007.

2° - la réalisation d'un programme pluriannuel d'entretien avec du personnel en régie, veillant à maintenir les berges en état, à assurer le bon écoulement de l'eau, en prévenant les risques d'inondation, d'éboulements, ou autres dégâts pouvant survenir sur les rivières. L'entretien se fait par des méthodes douces, privilégiant l'emploi de petites tronçonneuses (élagueuses) ou de débroussailleuses, sécateurs, cisailles. Les berges trop fortement érodées sont stabilisées par une méthode de confortement en génie végétal.

Depuis le 1er janvier 2003, un programme d'étude de suivi et d'entretien des cours d'eau formant le bassin a été défini. Ce programme pluriannuel de gestion des cours d'eau comporte :

- une étude de suivi et de surveil-

lance, assurée par le technicien de rivière et le secrétariat,
- un programme d'entretien réalisé par l'équipe d'entretien mise en place.

Le 30 novembre 2006, une demande de mise en place de déclaration d'intérêt général a été déposée auprès de la Préfecture de

Tarn-et-Garonne. L'arrêté préfectoral autorisant cet acte a été signé le 26 mars 2008.

A l'occasion de l'adhésion des communes de Moissac et Durfort-Lacapelette, les statuts sont révisés et, constatant que certaines communes sont membres de la Communauté de Communes du Quercy Caussadais, le syndicat intercommunal est transformé en Syndicat Mixte, depuis le 17 janvier 2008.

Le S.M.A.H. Bassin du Lemboulas est présidé par M. Marcel DELFOUR.

Les interventions de l'année 2008

Sur l'année 2008, des travaux ont été réalisés sur la rivière Lemboulas. Ils ont principalement concerné des enlèvements de bois suite aux crues et coups de vents survenus en mai 2007.

La commune de Vazerac est concernée par la rive droite, sur une longueur de 1 732m.

L'autre partie de ces travaux est en cours de réalisation par une entreprise (SARL Lugatou Environnement) et concerne le secteur entre la limite communale Lafrançaise – Vazerac et la passerelle Privat, sur un linéaire de 3 129 m en rive droite.

LES ÉCHOS DE LA PRESSE

Le D.Écho du Midi
QUERCY

VAZERAC

Des vœux d'avenir et cinq départs

Conseil municipal au grand complet pour accueillir la population à la fin de l'année pour la nouvelle année. Le maire a remercié de leur présence tous les collègues des communes voisines et a été suivi par un grand nombre de citoyens. Le bilan de l'année sera donné de bilan de la mandature qui se termine avec l'ouverture de la campagne électorale, mais l'attention sera portée sur deux points forts.

MENAGE
Avec l'école, ce dernier service public est l'objet de toute l'attention des élus et des élus. La chute d'activité, très conséquente, annoncée par une direction fléchit sur la calculatrice et les tableaux statistiques, est prise en considération très attentivement par le maire. Le retour à l'ouverture de la population et la présence de commerces et artisans, les demandent à une analyse so-



Après de nombreuses années d'expérience pour régler la vie communale et l'avenir, ils seront toujours pour le coup de main... sous la médaille!

sera donc renouvelé et féminin. Toujours sur sa ligne de vie pour le service public, dans l'axe de la gestion pédagogique et économique du territoire, l'ancien premier adjoint, actual maire, a annoncé sa candidature pour les élections municipales, suppléé par Louis Mespoules, élu à Labarthe, également, son épouse de Marie-Cécile. Hébaut, d'ailleurs présent dans la salle avec son épouse. Concluant sur la confiance accordée par la population, il souhaite une soirée sereine et satisfaisante pour 2008 et a invité à l'avenir offert.

VAZERAC

Mme la préfète à l'écoute des viticulteurs

A l'initiative de la chambre d'agriculture et de la Fédération des viticulteurs de Tarn-et-Garonne, une visite préfectorale s'est déroulée à Vazerac sur un secteur typique du Sud-Quercy, à la ferme de M. et Mme Brugel en présence de M. Guthmuller, maire de la commune. Devant une carte des terroirs viticoles et une table pleine de bouteilles issues de tous ces secteurs, M. Carcenac, président de la fédération, a brosse les tableaux, pour Mme la préfète et M. Mandouze, directeur de la DDM, la richesse et de la diversité de cette production agricole en constante recherche de qualité et de valorisation commerciale. Christophe Brugel, le fils reprenneur de la ferme familiale pour la quatrième génération, a décrit son exploitation de 34 hectares de vignes, verges et labours, dont 4,5 ha en vin VDQS et chasselas de Moissac. Devant le dynamisme et la technicité de ce jeune agriculteur, Mme la préfète s'est même enquis de la cinquième génération.

VAZERAC Salle polyvalente

Bonne humeur et convi pour le "Mai" du Ma

Sous une atmosphère conviviale sur à Vazerac pour le traditionnel "Mai" du Maïs. Beaucoup de participants et spectateurs étaient venus à l'invitation du conseil municipal pour assister à ce moment de convivialité. Les parents et amis des communes voisines, M. Jean Guthmuller, maire de Vazerac, ont fait un bref discours pour remercier toutes les personnes présentes, faire part de son optimisme pour certains projets concernant la commune, comme l'ouverture d'un magasin d'agriculture en matière de téléphones mobiles, et surtout promouvoir les nouveaux élus du conseil municipal qui se sont engagés dans une démarche pour le second



M. Jean Guthmuller, Maire de Vazerac, remercie les participants.

Vazerac/Labarthe: drapeau neuf



À la date anniversaire du cessez-le-feu en Algérie, la section locale de la Fnaca a procédé à la remise d'un drapeau neuf, puis d'une médaille au titre de la reconnaissance de la nation à M. René De Rossi. Les élus de Vazerac et Labarthe ont participé à cette cérémonie.

avec et de dedit, ibatiti si plus excom- et Lan sur des n'él trout le u-illatati vireux et vicom- l'appais. La nou- l'proposé

sera donc renouvelé et féminin. Toujours sur sa ligne de vie pour le service public, dans l'axe de la gestion pédagogique et économique du territoire, l'ancien premier adjoint, actual maire, a annoncé sa candidature pour les élections municipales, suppléé par Louis Mespoules, élu à Labarthe, également, son épouse de Marie-Cécile. Hébaut, d'ailleurs présent dans la salle avec son épouse. Concluant sur la confiance accordée par la population, il souhaite une soirée sereine et satisfaisante pour 2008 et a invité à l'avenir offert.

Après la présentation par M. Lesio, de la Ciaia locale et l'existence incite les jeunes à prendre les exploitations, une logique s'est instaurée entre les participants, Mme la préfète et Mandouze. Rien n'est acquis d'avance; si cohésion intelligente élargie et solidaire sauvent les vignobles de qualité de Tarn-et-Garonne et de ses viticulteurs.

Depuis 1985, la coopérative des vigneron du Quercy fait preuve d'un dialogue avec Mme la préfète. Christophe Brugel, sous l'œil du père, présente son exploitation à dialoguer avec Mme la préfète.

VAZERAC/LABARTHE

Football: deux montées d'un coup en division supérieure



Jeuneurs, entraîneurs, dirigeants et supporters réunis pour les nouvelles équipes.

VAZERAC Art et Culture

Galères, gabares, et chaloupes... ont jeté l'ancre à Vazerac



Après un succès lors de la soirée de lancement de la manifestation de galères, gabares, et chaloupes... ont jeté l'ancre à Vazerac. Les visiteurs ont pu admirer une collection de modèles de bateaux historiques et modernes, ainsi que des maquettes de navires célèbres.

Théâtre du Foyer rural: succès dès la première



Le théâtre du Foyer rural a connu un grand succès lors de sa première représentation. Les spectateurs ont été captivés par la qualité de la mise en scène et le jeu des acteurs.

VAZERAC

Le dimanche, petit marché et magasin-découverte



Le dimanche, petit marché et magasin-découverte. Les habitants de Vazerac ont pu profiter d'une journée de shopping et de découverte de produits locaux et artisanaux.

VAZERAC

Affluence record à certains moments de la matinée.



Affluence record à certains moments de la matinée. Les visiteurs ont été très nombreux lors de la présentation des produits locaux et artisanaux.

Le D.Écho du Midi

QUERCY

VAZERAC

Louise Combalbert, la première centenaire de la commune



Louise Combalbert, la première centenaire de la commune. Elle a été honorée lors d'une cérémonie organisée par la commune et ses habitants.

VAZERAC

Le e-commerce passe par le Quercy

Où vivait la VPC (voir par correspondance), mais avec Internet, voici le commerce en ligne avec un colporteur pour tout gérer à distance. Nous avons rencontré Patrick Racine avec son épouse fine et amusante.

Vazerac... Roland-Garros... Moscou, avec un fromage!

Après l'école de l'école de Souillac, le jeune David Desseaux, de Durfort-Lacapelette, part pour faire le tour de nombreux restaurateurs avant d'approcher Alain Ducasse, à Paris, et Jean Ramet, à Bordeaux. Entre chez le réputé traiteur parigain Pirelli et Chabot, il assure la restauration sur le site de Roland-Garros où se déroula son destin vers la Russie, en 1995, avec l'installation à bas de cette

enseigné. Cinq ans plus tard, il devient chef d'un restaurant français de Moscou.

RALLE LAUNI ET PETIT CABÉCOU

Parlent depuis longtemps à Roland-Garros, le petit cabécou de Launay va proposer à l'émigration d'un support russe, riche homme d'affaires français de gastronomie française et qui va investir dans un restaurant très haut de gamme. De Launay à Moscou, il n'y a que quelques pas et il ira à la recherche de tous les produits à destination de cet établissement.

David Desseaux est devenu le chef. L'homme d'affaires propose une production biologique pour ses propres besoins, avec un impu de chèvre. Mais l'essai fromage n'est pas concluant de l'avis du chef cuisinier français qui connaît... Vazerac!



Marion, installée depuis peu à Vazerac, a ouvert un site d'e-commerce sur Internet. www.mariondelacuisine.com ou au 05 63 67 58 91.

VAZERAC/LABARTHE

Une centaine d'enfants à l'école

Les effectifs en progression ont bien atteint la centaine lors de cette rentrée pour le RPI de Vazerac-Labarthe. Constructions nouvelles, artisanat et métiers à domicile ont fait venir de jeunes familles. Il y a encore des maisons à vendre et on parle d'un nouveau lotissement à Vazerac. Mais une cohorte d'élèves ne dure que sept ou huit ans!

avec deux Atsem pour les maternelles a pu être conservée, ce qui facilite bien des choses pour la rentrée rondement menée et un départ ardent sur les cahiers neufs. À la cantine, nous retrouvons aussi Monique Larroque avec un local rénové en carrelage et équipé des nécessaires rangements. Toutes les tables et chaises ont été remplacées par un mobilier coloré plus agréable.

Pas de temps à perdre entre les achats, la cuisine familiale mijotée sur place et les couverts à disposer pour soixante petits estomacs à rassasier. Photos DIDM.



23. Samedi 8 novembre 2008

VAZERAC

30 bougies pour la gym volontaire

Le 22 novembre, à l'occasion de la fête de la gym volontaire, les bénévoles de la section ont organisé une soirée dansante. Les danseurs ont apprécié les animations et les danses. Les bénévoles ont été nombreux à participer à cette soirée festive.

L'histoire du pain avec les trois boulangeries

Le pain, c'est une tradition. Les trois boulangeries de Vazerac ont une longue histoire. Elles ont toujours été au service de la communauté, fournissant du pain frais tous les jours.

Combat pour sauver le bureau de poste menacé

Dans vingt-neuf villages, le bureau de poste est menacé de transfert du service public national à la commune. De la posture au cautionnement en somme. Les usagers disent non! Avec l'école, c'est le dernier service public qui doit représenter la République et ses obligations. Une agence communale postale ne pourra pas assurer les mêmes opérations financières que la Banque postale (es-CCP). La course au profit pour des actionnaires sacrifie le service public.

DIMANCHE, UNE LETTRE AU PRÉSIDENT
L'association des usagers a procédé à un comptage pendant un mois et demi pour constater que une moyenne de vingt-quatre personnes par semaine d'ouverture de deux heures et demie se rendent au guichet.

VAZERAC GARDERA SA POSTE
Service Public National

Le Mérite agricole pour Christian Lestrade

À l'occasion du concours agricole de Montauban, notre agriculteur et maire adjoint a reçu la médaille de ses pairs dans les structures agricoles. Sur proposition de ses pairs dans les structures agricoles, et après visite de l'entreprise par la députée Brigitte Harreges, les qualités professionnelles et civiques sont reconnues et honorées. Entré au conseil municipal en 1976, Christian Lestrade confirme son installation d'agriculteur chevronné à la tête de structures adaptées à l'évolution du métier, passant de l'élevage à l'arboriculture et au melon après avoir compris l'importance de l'irrigation et du drainage. Son goût du travail bien fait et sa discrétion le font remarquer comme maître de stage. Ses engagements se poursuivent au niveau cantonal pour le Crédit agricole et à la tête de football d'Ainé de sept cié tous ceux sa tâche, ainsi légues et am s'associer à tinction, sar stagiaires, et présent inst l'agriculteur

Tour de ville: une expo insolite

Philippe Gigot revient avec ses sculptures de « récup ». Avec « Chimères, fantômes et compagnie », le sculpteur très particulier Philippe Gigot nous surprend à nouveau avec la deuxième vie qu'il peut donner aux vieux outils agricoles voués à la ferraille, dans le centre culturel mais aussi, cette année, en plein air sur l'esplanade. Avec des dizaines de pièces disposées et soudées, voilà trois grandes sculptures aériennes à découvrir sous tous les angles.

Avec les enfants créateurs. Souvent plus sensibles à la puissance créatrice de leur imaginaire, les élèves de trois classes vont bientôt assembler une œuvre collective avec des matériaux récupérés et sous la conduite de l'artiste qui installera son atelier mobile dans la cour. Profitez-en pour trier vos petites ferrailles et les apporter derrière le garage des camionnettes, près de la chaufferie. Cette séance éducative artistique est réalisée grâce à l'appui de la communauté de communes.

Calamité gel 2008. La procédure de calamité gel 2008 concernant les prunes de table, prunes d'ente, pêches, cerises et abricots est ouverte. Les imprimés sont disponibles en mairie et de

VAZERAC QUERCY

Éducation du goût au restaurant du village

À Vazerac, les enfants ont encore le plaisir d'avoir une restauration scolaire familiale élaborée par les cuisiniers professionnels du village. C'est ainsi que la gamelle traditionnelle lancée sur le carrelage à partir du camion d'une chaîne de fabrication (c'est pas le correspondant dans un village voisin, dans un an!). Toute l'école va profiter de cette semaine éducative conduite par les enseignants. Le centre de loisirs le centre culturel et avec l'appui du chef Fabrice, du restaurant La Grange.

DÈS LA MATERNELLE. Les petits ont ouvert la série de services au restaurant. Ils s'agit d'un atelier où étaient quelques de basiliens en... Facile en l'accent, accented, chaque allé parti en bouche sans de Fabrice qui a en les mots juste pour en jeunes papilles gues.

Les parents pouvaient tenter à leur tour, sous la conduite des

Albert Pouchet honoré

Autour du maire et du conseil municipal, la population est venue nombreuse, avec les enseignants, des enfants de l'école, le chef de gendarmerie et le conseiller général du canton. Avant la lecture du message du secrétaire d'État chargé de la Défense et des Anciens Combattants évocateur Clemenceau et la restauration de la paix, Albert Pouchet a reçu la médaille de la reconnaissance de la nation et l'insigne de porte-drapeau. Cet agriculteur avait déjà été mobilisé en 1938 pour accueillir, à Cerbère, les nombreux blessés de la guerre d'Espagne, puis à son tour, il avait subi le



conflict 1939-1945, illustrant la citation connue « La guerre? Des gens qui ne se connaissent pas et s'entretuent pour des gens qui, eux, se connaissent très bien! » Et la paix est si fragile, encore tous les jours de par le monde.

L'église de Vazerac

2.L'église primitive (style roman)

La communication du mois de décembre 2007 a mis en évidence une fourchette d'années pour la première construction de l'église Saint-Julien au lieu-dit Bazaraco (Vazerac), soit entre 1063 et 1134. Depuis, l'enquête continue et donne les nouveaux résultats suivants:

En l'an 1089, l'évêque de Cahors se dit ému par la progression et l'influence de l'abbaye de Moissac en direction du Bas-Quercy. Des litiges apparaissent. La papauté, saisie par la question, envoie une délégation pour traiter ce différend. En 1097, le Pape Urbain II édite une Bulle qui fixe et reconnaît les possessions de l'abbaye de Moissac. Dans ce texte, il n'y a aucune référence à une église Saint-Julien de Bazaraco.

Les archives de la baronnie de Castelnaud Montratier sont toujours préservées et disponibles de l'an 800 à l'année 1789. En 1095, le Pape Urbain II prône la croisade contre les infidèles. C'est l'appel pour la première croisade. Le Baron Gausbert II de Gordon de Castelnaud se fait Croisé. Il part pour la Palestine où il meurt. Le relevé des biens de la Baronnie en cette année 1095 n'indique aucune possession ou reçu de dîmes d'une église Saint-Julien.

Son successeur Ponce 1er de Gordon de Castelnaud fonde en 1105 l'Hôpital de L'Hospitalet avec Hélène sa femme. Il fonde aussi la même année le monastère de la Garde-Dieu. Et surtout pour ce qui nous intéresse, il fonde en 1106 le monastère de Francou situé aujourd'hui entre Vazerac et Lafrançaise. L'examen de la documentation disponible fait état de commentaires concernant le choix du site avec des remarques sur la proximité d'un terrain en cours de dégagement au titre de l'abbaye de Moissac. S'agit-il des premiers travaux de déblaiement de la future église Saint-Julien de Vazerac ?

La fourchette de datation pour la construction de la première église s'est resserré. Elle est désormais située entre 1106 et 1134.

Il faut le reconnaître, dans cette fourchette de temps, l'environnement n'est pas du tout le même qu'aujourd'hui. Outre le « Grand Chemin » déjà évoqué, les villages et les cités sont peu nombreux. Bien sur, Moissac existe déjà depuis longtemps, Castelnaud Montratier aussi. De même pour Camparnau (le camp de Renaud), ainsi que Cazes Mondenard (Castel de Montlanard) et Le Rousset (Roozet). N'existent pas encore : Lauzerte (1143 ?), Montauban (1144), Molières (1270), Lafrançaise (1274).

Le territoire est couvert de forêts qui descendent jusqu'aux marécages de la Lupte. A l'emplacement actuel de la mairie, il y a un pech ou butte de terre proéminente qu'il faudra araser.

La construction

La communauté installée sur la butte de Granel est surprise par un grand bruit venant en contrebas du grand chemin. C'est un événement. Jusque là, l'essentiel des conversations consiste à échanger les avantages réciproques du porc (petit et noir) et du mouton.

De nombreux chariots à grosses roues pleines en bois tirés par des boeufs arrivent les uns après les autres avec un groupe à la fois bigarré à l'air dur et sauvage : Ce sont les essarteurs accompagnés d'un moine, leur mission est de couper, dégager toute la forêt, la végétation ainsi que le lourd labeur pour enlever les souches. Travail long et difficile que l'on entend de loin, y compris les scieurs de long, les cris des hommes forçant les boeufs à tirer encore plus. Quel boulot ! Surtout avec les moyens de l'époque.

Après les essarteurs, ce sont les terrassiers en compagnie des moines qui ont pour charge de réduire le pech, de transporter la terre jusqu'à la hauteur du marais, de faire en sorte qu'il se crée une plate-forme horizontale dont l'extrémité vers la Lupte tombe à pic. Ce sont des tonnes de terre qui sont charriées.

Il est alors possible de réaliser l'emprise de la future église ou la définition au sol de ses points d'angle d'emplacement. C'est le rôle des compagnons francs-maçons. On les reconnaît à la patte d'oie qu'ils portent sur leurs cottes.

Après s'être assuré de la direction de l'Orient, le Maître Architecte des compagnons francs-maçons, au moment de l'équinoxe de printemps, à l'aide d'une très longue canne graduée, détermine la projection de l'ombre à des moments clés du jour. Les emplacements qui en découlent sont repérés à l'aide d'un piquet de bois. Pour assurer les angles droits, il utilise une corde à 13 noeuds. Elle sert à mesurer les distances, mais aussi à tracer les figures géométriques. Pour obtenir un angle à 90° (13 noeuds = 12 espaces) Il suffit de disposer un côté avec 3 espaces, l'autre avec 4 espaces et de relier les extrêmes (la diagonale) avec 5 espaces : l'angle droit est parfait.

Grâce à cette technique, on obtient la largeur de l'édifice qui est toujours de 10,30 mètres intérieurs (à l'époque, les unités de mesure n'étaient pas les mêmes). La largeur des murs est fixée à 0,92 mètres comme aujourd'hui. En ayant la largeur, il convient de déterminer la longueur selon les techniques de l'art roman. Les francs-maçons, en s'appuyant sur la largeur obtenue, tracent un carré, puis « un carré long ». Il s'agit d'une extension de ce carré basée sur la divine proportion ou nombre d'or : 1,618. La figure qui apparaît est celle d'un rectangle. En prenant le côté opposé de ce rectangle, on trace un cercle tangent qui nous donne en même temps la longueur de l'église et la forme arrondie de l'arrière. A titre d'exercice, laissons aux lecteurs qui le souhaitent le tracer sur une feuille et par là déterminer la longueur de l'église primitive.

Quant à la hauteur totale du mur, elle est déterminée par la diagonale du rectangle (ou carré long). Une partie de cette grandeur est enterrée et constitue les fondations, la partie visible est de 13,10 mètres. Tout le reste est enterré à l'occasion de la fouille. A cet effet, une grande fosse est creusée à l'intérieur du tracé obtenu. Il a plusieurs mètres de profondeur. Le fond est entièrement empierré sur au moins deux mètres, puis comblé de terre au fur et à mesure de l'élévation des murs. C'est l'occasion de prévoir éventuellement une crypte (nous en reparlerons ultérieurement).

Le bâtiment obtenu est de taille plus réduite qu'aujourd'hui, il y a peu d'ouvertures pour éclairer. La façade est droite. Il n'y a pas de clocher, mais très certainement tout simplement un support de cloche (une seule). Le sol est en terre battue. Il n'y a pas de voûte. La toiture s'appuie sur une charpente en bois visible de l'intérieur. Il existe forcément une cheminée avec un âtre important à l'entrée à droite et un puit à proximité du mur extérieur gauche.

Ce qui reste de l'église primitive

Ce qui reste de visible aujourd'hui est constitué par les deux murs latéraux. Un observateur regardant le côté droit de l'église à la hauteur de la maison de Monsieur Delfour remarque un décrochement sur l'alignement de l'arase du mur qui indique clairement l'endroit où ultérieurement se fera l'allongement de l'église pour soutenir le clocher (à peu près à la hauteur du second contrefort). Il peut observer l'ouverture ronde dans le mur en partie obstruée dans sa partie inférieure par le toit des chapelles qui sont beaucoup plus tardives, ainsi que le changement de matériaux en haut du mur et vers la partie arrondie consécutif à des réparations au cours des siècles. Cette partie arrondie avec ses trois ouvertures dites trilobées n'est pas non plus d'origine.

Il ne reste donc que les deux murs latéraux sur leur deuxième partie.,

Une question se pose : D'où viennent les pierres de la construction ? Pour la charpente, il s'agit des arbres coupés que l'on a réutilisés. C'est l'art des compagnons francs-maçons qui permet d'assurer la taille des pierres, l'élévation des murs avec des moyens de manutention particuliers, aidés par les boeufs. Enfin, la porte d'entrée devait se trouver du côté droit (la lumière) au premiers tiers du mur.

Nous sommes à une période charnière. La grande peur de l'an 1000 est passée. La population est en forte croissance. L'Eglise Catholique Romaine augmente son emprise. C'est la grande époque des croisades qui commence. Pour ces raisons, le pays tout entier se couvre d'édifices religieux.

L'enquête continue s'agissant de l'année de construction. En 2009, nous verrons quel est le principe de construction d'une église de cette époque ainsi que la problématique d'une crypte.

ESPOIR VAZERACAIS FOOTBALL

A l'occasion de cette fin d'année, nous profitons de ces quelques lignes pour vous présenter le bilan de la dernière saison.

C'est la première fois depuis sa création que les deux équipes du club accèdent en catégorie supérieure :

- l'équipe I en promotion d'excellence,
- l'équipe II en promotion de première série.

Un grand bravo à tous les joueurs qui ont su se motiver et le rester jusqu'à la fin de la saison.

Un grand bravo à Claude MAFFRE, l'entraîneur qui à force de persévérance et sans jamais se décourager a réussi cet exploit.

Un grand bravo à Philippe DAUBANES, Pascal NEVEUX et Patrick PELLERAN, le trio qui a motivé les joueurs de l'équipe II pour monter à la catégorie supérieure.

L'équipe Loisir possède toujours autant de convivialité et de dynamisme, rien d'étonnant quand on connaît les deux responsables Thierry DOULUT et Gérard LARROQUE.

Pour les jeunes joueurs de 7 à 17 ans, nous sommes toujours en entente avec le club formateur de « Avenir Lafrançaisain ». Les entraînements ont lieu le mercredi après-midi sur le terrain de Lunel, l'équipe des moins de 9 ans joue sur le terrain de Vazerac le samedi après-midi, encadrée par Gilles CUSSOL et Patrick VIDAL. Merci à tous les deux. Pour tout renseignement. Tél : 05.63.30.06.86

Un grand merci à tous les supporters qui viennent encourager nos joueurs.

Cette année, sur le terrain d'honneur, des panneaux publicitaires ont vu le jour. Merci à tous les sponsors.

En début de saison, avec une petite participation, les joueurs ont reçu une tenue complète (survêtement et coupe-vent) grâce à la générosité des dirigeants des sociétés DESPRIM et BERGO-FRUITTS.



Le 1er novembre 2008, nous avons offert une sortie aux joueurs au Bowling de Toulouse – Montaudran, avec déplacement en car avec le concours bénévole de Valence Tourisme. Merci Pierrot.

Pour la saison, nous avons le plaisir d'accueillir de nouveaux joueurs : CHAUMON Romain, DELOS Alban, DUBOIS Yves, GAGLIANDINI Bastian, JOVER Cyril et POUCHET Alexis.

Comme toujours, en fin d'année, nous vous proposons notre calendrier et vous remercions de votre générosité.

L'ensemble des dirigeants et joueurs vous souhaitent une Bonne Année 2009.

vie associative

LA PETANQUE VAZERACAISE

Cette saison 2008 a été une année très satisfaisante. La société compte actuellement une quarantaine de licenciés avec une féminine. Les entraînements se sont déroulés deux fois par semaine avec le concours de nombreux pétanqueurs des villages environnants et tout ceci dans la bonne humeur.

Un super concours amical a été organisé pendant la fête votive à Vazerac. En effet, ce concours a connu une participation importante en compétition !

Ces succès sont dus au bon esprit sportif, à la convivialité et à l'hospitalité de nos sociétaires qui ont toujours répondu présents pour assurer le bon déroulement de nos manifestations.



A toutes et à tous, la pétanque Vazeracaise vous souhaite leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Le Président de la Pétanque Vazeracaise

ASSOCIATION "DYNAMIK AFRIK "

Une nouvelle association a vu le jour à Vazerac. Celle-ci se nomme « Dynamik Afrik ». Comme son nom l'indique, cette association propose de l'expression corporelle Africaine, accompagnée de percussions (Djembe, Dunum...).

Le cours est assuré par Anaïs et ses musiciens (Stéphane et Victor) qui se déplacent spécialement de Crayssac et Cahors.

Ouvert à toutes et à tous, le 1er cours a débuté le Lundi 17 novembre 2008 à 20 h 30 au gymnase de Vazerac.

Les cours sont assurés tous les lundis, hors vacances scolaires.

Pour de plus amples informations, veuillez contacter :

Sylvie BOURDON

06.81.34.10.52 (Présidente)

Sylvie GUITON

06.33.29.91.30 (Secrétaire)

Véronique FOURNIE

06.12.98.69.37 (Trésorière)

Venez nous rejoindre, nombreux et motivés.

vie associative

FOYER RURAL VAZERAC-LABARTHE

Voici venu le temps des fêtes de fin d'année et son cortège de vœux et de bonnes résolutions. Pour toute association c'est le moment de se retourner sur l'année écoulée et de tirer un bilan des différentes activités et animations qui ont ponctué cet exercice.

2008 fut un cru exceptionnel pour le foyer puisque les cinq représentations réalisées sur nos deux communes ont accueilli près d'un millier de spectateurs : un record pour notre troupe qui a fêté ses 30 ans d'existence. Merci, donc, pour votre présence et votre fidélité.

En plus des traditionnelles soirées de mars, la troupe occitane a eu l'occasion d'exporter son talent aux quatre coins du département. Que ce soit à Caussade, Dunes, Montclar ou Garganvillar, un public nombreux et passionné s'est amusé des personnages et situations pittoresques que nous dépeint avec succès Jean-Claude Hébrard au fil des pièces qu'il écrit ou adapte avec passion. Point d'orgue de ces manifestations extérieures, les représentations de Lavit, le 12 août, dans le cadre des commémorations du bicentenaire de la naissance du département, ainsi que celle qui s'est déroulée le 21 août à la maison du peuple à Montauban, démontrent combien notre troupe amateur a gagné en reconnaissance et en notoriété.

Le 27 août, nous avons eu le plaisir d'accueillir Michel Rozet, médecin havrais et auteur de la pièce « L'ami Georges » que nous avons présentée l'an passé. C'est autour d'un verre que nous avons fait connaissance et échangé nos réflexions autour du théâtre. Une rencontre rare qui aura laissé à chacun un excellent souvenir.

La récompense de tous les « comédiens » qui donnent beaucoup de leur temps durant les longues soirées d'hiver est le traditionnel voyage du Foyer. Cette année, Pierre nous a gâtés en nous emmenant pendant près d'une semaine en Espagne à la découverte de l'Andalousie. Un séjour instructif qui s'est déroulé sous le signe de la bonne humeur.

Depuis le début du mois d'octobre, nous avons repris les répétitions pour vous proposer deux pièces. La première, « Ma voisine est folle. » a été écrite par Georges Naudy et est mise en scène par Joël Bély. La seconde « La finala de la copa. » est une création de Jean-Claude Hébrard.

Nous avons dû, l'an passé, refuser un grand nombre de personnes, la capacité d'accueil de la salle de Vazerac ne nous permettant pas, afin de respecter les normes de sécurité obligatoires, de dépasser 220 personnes. Pour tenter de remédier à ce problème désagréable pour tout le monde, nous vous proposons une nouvelle répartition des spectacles afin que vous puissiez y assister dans les meilleures conditions. Ainsi nous vous donnons rendez-vous :

vendredi 20 mars 2009 à 20 h 30, salle des fêtes de Vazerac
samedi 21 mars 2009 à 20 h 30, salle des fêtes de Vazerac
samedi 28 mars 2009 à 20 h 30, salle des fêtes de Vazerac
samedi 4 avril 2009 à 20 h 30, salle des fêtes de Labarthe
dimanche 5 avril 2009 à 14 h 30, salle des fêtes de Labarthe

Les répétitions pour le prochain spectacle battent leur plein, mais nous pensons déjà à la saison suivante. C'est dans un esprit d'ouverture et avec la ferme volonté de voir notre association poursuivre son activité avec le même dynamisme que je m'adresse à vous. Si l'activité théâtrale vous intéresse, si vous êtes déjà montés sur scène ou non, merci de prendre contact avec nous. Nous recherchons des personnes, homme ou femme, de tous les âges afin d'élargir notre répertoire. N'hésitez pas à venir nous rencontrer : de nombreuses possibilités peuvent être envisagées (intégration à la troupe, atelier théâtre, pièce pour adolescents, etc...).

L'ensemble des membres du foyer rural se joint à moi pour vous présenter ses meilleurs vœux pour 2009.

Bonne année à tous !
Joël Bély

vie associative

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE DE VAZERAC

Les cours de Gymnastique volontaire se déroulent à la salle Polyvalente :

Le Mardi de 21 Heures à 22 Heures dispensés par Cécile KERHERVE.

Le Jeudi du 20 Heures 30 à 21 Heures 30 dispensés par Sylvie BOURDON.

Nous sommes actuellement 25 licenciés. Les cours auront lieu jusqu'au 30 mai 2009 et vous pouvez toujours vous inscrire.

Pour l'année 2009 nous proposons les sorties suivantes :

Le 22 Mars 2009 une randonnée et la visite de L'abbaye de Belleperche.

Le 27 Mai 2009 une sortie à Saint-Antonin - programme à finaliser -.

Le 11 Octobre une sortie "acrobranche" à Montech.

De plus amples renseignements vous seront donnés par voie d'affiche.

La Présidente : Danielle BAZIN : 05.63.67.55.40

La Trésorière : Irène BERGOGLIO : 05.63.67.75.33

La Secrétaire : Lynn AMEGNIGAN : 08.75.93.93.18

ASSOCIATION AGREE DE PECHE ET DE PROTECTION DU MILIEU AQUATIQUE VAZERAC/LABARTHE

Amis pêcheurs et amoureux de la nature !

En 2008, notre association a, comme tous les ans, organisé un concours de pêche pour les enfants et nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont aidé à son organisation ainsi que Mr et Mme CARLES pour leur accueil.

A RETENIR LA DATE DU CONCOURS 2009 : LE SAMEDI 16 MAI

Les alevinages 2008 :

100 kg de truites farios,
12 kg de jeunes goujons,
10 000 alevins (divers poissons blancs)

En 2009, les alevinages seront reconduits.

Nous vous rappelons que les cartes de pêche 2009 sont disponibles chez notre ami Jean WILHELM au bourg.

Nous vous souhaitons à tous et à toutes une bonne et heureuse année 2009.

vie associative

ASSOCIATION DES PARENTS D ELEVES DU RPI VAZERAC- LABARTHE

Tout d'abord nous tenons à remercier les personnes qui nous soutiennent par leurs participations aux différentes manifestations :

Calendrier (1^{er} essai concluant)

Soirée de Noël (une réussite comme chaque année)

Chasse à l'œuf (une première à Vazerac)

Vide grenier en partenariat avec l'équipe enseignante, malheureusement le temps n'était pas de la partie.

Lors de notre assemblée générale du 23/09/08 le bureau de l'association a été renouvelé.

Les mêmes manifestations que l'an passé seront reconduites pour cette année 2008-2009 avec en plus :
Dimanche 30 novembre 2008, a eu lieu à Vazerac, notre 1^{er} bourse aux jouets.

La soirée de Noël quant à elle a eu lieu le 13 décembre 2008 à la salle des fêtes de Labarthe. Comme chaque année le Père Noël a gâté les enfants présents et nous le remercions.

Depuis plusieurs années, l'activité sport et danse a autant de succès. Etant motivé par les différentes demandes des enfants, l'atelier loisirs créatif a été créé et se déroule le 1^{er} mercredi de chaque mois à la médiathèque de Vazerac de 15 h 30 à 17 h 30.

Nous remercions les bénévoles qui organisent les séances et les mairies et les équipes des deux communes pour leur soutien.

Le bureau :

| | |
|-----------------|--------------------------|
| Président | M. Delthil Eric |
| Vice Président | Mme Boyé Marie-Cécile |
| Secrétaire | Mme Fraissinet Véronique |
| Vice Secrétaire | M. Bordes Frédéric |
| Trésorière | Mme Lagarde Marie-Laure |
| Vice Trésorière | M. Vidal Patrick |

Les horaires des ateliers danses et sports :

Eveil aux sports tous les mercredis après-midi :

- Les 7 - 9 ans de 13 h 30 à 14 h 30
- Les 10 ans et plus de 14 h 30 à 15 h 30
- Les moins de 6 ans de 15 h 30 à 16 h 30

Danse les Mercredis et vendredis

- Les moins de 6 ans, le mercredi après-midi de 16 h 40 à 17 h 40
- Les plus de 6 ans les vendredis après-midi de 18 h 15 à 19 h 45

Pour soutenir notre association, les calendriers 2009 vous attendent.

Si par cas, vous en voulez un il est possible de l'avoir en demandant aux membres du bureau ci-dessus.

L'Association des Parents d'élèves et amis de l'école de Vazerac Labarthe vous présente ses meilleurs vœux pour cette année qui nous l'espérons sera riche en événements.

vie associative

LES AINES RURAUX VAZERAC - LABARTHE

A l'approche de la Nouvelle Année 2009, voici le compte-rendu de notre Club en 2008.

Nous avons eu moins d'inscrits cette année, trois se sont joints à nous et l'effectif est de 200 adhérents.

Mais d'autres se sont fait connaître pour 2009.

Hélas, 2 nous ont quittés. Ce sont : - RESSIGEAC Raymonde (88 ans) le 01 - 03 - 08 - CLERGUE Denise (80 ans) le 22 - 06 - 08.

NOS ACTIVITES

20 Janvier : Assemblée Générale avec la « Coque des Rois »

10 Février : Loto Annuel, très bonne participation.

NOS VOYAGES

2 Avril : Repas spectacle au Cabaret de l'Ange Bleu à Bordeaux

4 Juin : Repas croisière sur le Lac de Pareloup.

24 Août : Fête des fleurs à Luchon

RENCONTRES ENTRE CLUBS

15 avril : Assemblée Générale Départementale à St Porquier

22 mai : Fête de secteur à l'Honor de Cos.

20 novembre : Assemblée Plénière à Montalzat.



"Les Aînés Ruraux de Vazerac-Labarthé" vous souhaitent à tous et à toutes une Bonne Année, une Bonne Santé pour 2009

Le Dimanche 28 septembre a eu lieu notre repas annuel qui a réuni 155 convives. Pour des raisons de santé, certains n'ont pu se joindre à nous, nous regrettons leur absence car ce fût une belle journée dans la bonne humeur et l'amitié.

Le Dimanche 19 octobre : « La Grillade ». Bal avec l'orchestre « Sandrine TARAYRE ».

A l'entracte, goûter avec saucisse grillée, vin nouveau et coques, « le tout très apprécié » et reprise du bal jusqu'à la nuit.

Activation physique ou marche, toujours les mardis à 14 h 30 qui se termine par un goûter. Ceux ou celles qui seraient intéressés peuvent contacter : Lydie GARDELLE ou Claudette DAUCH.

PETANQUE AMITIE

Jeu de 15 mai à Bioule

Jeu de 29 mai, finale à Castelsarrasin.

BELOTE

Entraînements tous les mardis et jeudis à la Salle du Club et rencontre avec d'autres équipes.

Mercredi 06 février à l'Honor de Cos, 4 d'entre eux sont allés en finale à Castelsarrasin le mercredi 26 mars. Ce sont : Odile BELVEZE, José RATIE, Ida CLARE, Jean-Claude PLAZEN.

Salle du Club : Ouverte tous les mardis et jeudis dès 13 h 30. Jeux de belote, scrabble, goûter. Venez nombreux, l'hiver est là mais la salle est bien chauffée.

Prenez note : Pour débiter la nouvelle Année et vous faire inscrire pour vous joindre à nous, venez le Dimanche 18 Janvier à partir de 14 h à la Salle des Fêtes, nous dégusterons ensemble la Coque des Rois.

Dimanche 15 février - (Salle Polyvalente)

Loto annuel, venez nombreux tenter votre chance.

vie associative

COMITE DES FETES

A l'occasion de cette fin d'année, nous profitons de ces quelques lignes pour vous souhaiter nos meilleurs vœux.

La météo capricieuse de cette année n'a pas découragé un public venu encore plus nombreux à cette édition 2008. Le coup d'envoi fut donné le Vendredi soir avec notre traditionnelle soirée disco animée par Bodega El Moun.

Le Samedi après-midi nos amis boulistes ont bravé la canicule sur la place avant que l'apéritif du soir ne leur soit servi.

Un public très nombreux était venu assister pour la première année à un magnifique feu d'artifice qui nous le pensons a été apprécié de tous. Ce tonnerre de lumière sera de retour l'été prochain. Le groupe Philip Man très apprécié clôturait cette journée.

Le Dimanche après midi, les vachettes firent leur spectacle. Plus de frayeur que de malheureusement pour les participants blessés qui se souviendront de cette journée où la croix rouge et les pompiers durent intervenir.



Une seule solution : sauve qui peut !!

Enfin, le fameux repas Aligot-saucisse fut perturbé cette année par la pluie. Alors que le temps était clément en cours d'après midi, une averse nous obligea à déplacer les tables au moment où nos convives commençaient à affluer. Grâce aux nombreuses bonnes volontés, que nous remercions, cette tablée de 600 convives fut déplacée en un temps record. C'est dans ces circonstances que l'on peut apprécier l'efficacité et la cohésion d'un groupe.

Le Comité souhaite remercier vivement la municipalité mais aussi les commerçants, artisans et entrepreneurs que nous sollicitons et qui n'hésitent pas à nous aider pour que la fête soit réussie.

L'expérience de cette année nous montre l'intérêt que vous portez à ce que nous faisons, ce qui nous réjouit. Aussi, nous vous remercions pour votre participation et votre accueil lors de la tournée des bouquets.

Bonne année à toutes et tous !

L'équipe du Comité des Fêtes

vie associative

JOURNEE DECOUVERTE 2008

Comme depuis quelques années, la journée découverte s'oriente vers la gratuité des jeux pour les enfants. Le jeu gonflable a toujours autant de succès. La surveillance des enfants était assurée par une personne. La Fée Paillette, les promenades avec les ânes, les ballades en voitures anciennes ont attiré de nombreux enfants. Le vide grenier, les exposants, la randonnée, le marché fermier ont accueilli les visiteurs toute la journée qui s'est terminée par un apéritif concert et le traditionnel repas local.

Nous remercions vivement tous les bénévoles pour leur aide et le groupe « journée découverte » pour l'organisation et le bon déroulement de cette journée.

Le Groupe « Journée Découverte » :

BAFFALIE Pierre, HOCHART Laurent, LANDE Claudette, MALMON Gisèle, RACINE Patrick

ASSOCIATION COMMUNALE DE CHASSE AGREEE

L'ACCA compte cette année

- 55 permis
- 11 cartes extérieures
- 73 cartes sociétaires

Le plan de chasse chevreuil est de 33 colliers.

150 faisans de tir ont été lâchés en deux fois.

Nous avons la chance de bénéficier depuis quelques semaines de locaux flambants neufs. Un grand merci aux quatre communes pour leur aide précieuse.

Le bureau de l'ACCA vous souhaite une bonne et heureuse année 2009.

AMICALE DES DONNEURS DE SANG

Résultat des collectes de Vazerac :

Mercredi 25 juin : 27 dons

Mercredi 10 décembre : 30 dons

A quoi sert votre don de sang ?

En cas d'hémorragies importantes consécutives à un accident ou à une opération chirurgicale, et dans les cas d'anémie chronique.

A quoi sert votre don de plasma ?

Pour les grands brûlés et les infections graves ainsi que pour la fabrication de médicaments destinés aux hémophiles.

Venez encore plus nombreux en 2009.

L'amicale remercie tous les donateurs et vous souhaite de très bonnes fêtes.

calendrier des manifestations

JANVIER 2009

Samedi 10 janvier
à la Salle Polyvalente (19 h 30)
VŒUX DU CONSEIL MUNICIPAL

Vendredi 30 janvier
A la Salle des Fêtes (20 h 30)

**PROJECTION DU FILM
« L'ARGENT-DETTE »**
Suivie d'un débat

La crise financière et économique que nous traversons pose, pour chacun d'entre nous, de nombreuses interrogations.

D'où vient subitement tout cet argent injecté dans l'économie alors que l'on nous affirmait, récemment encore, que les caisses étaient vides ?

Ces différents sujets seront abordés à cette occasion.

FEVRIER 2009

Dimanche 1^{er} février
à la Salle Polyvalente (14 h 30)
**LOTO AVENIR
FOOTBALL
LAFRANCAISAIN**

Samedi 7 février
A la Salle des Fêtes de Labarthe (21h)
**BAL TRADITIONNEL
OCCITAN**

Dimanche 15 février
à la Salle polyvalente (14 h)
LOTO DU 3^{ème} AGE

MARS 2009

Samedi 14 mars
A la Salle des Fêtes de Labarthe (21h)
BAL MUSETTE

Vendredi 20 mars
A la Salle Polyvalente (21 h)
CARNAVAL DE L'ECOLE

Vendredi 20 mars
A la Salle des Fêtes (21 h)
**THEATRE DU FOYER
RURAL**

Samedi 21 mars
A la Salle des Fêtes (21 h)
**THEATRE DU FOYER
RURAL**

Samedi 28 mars
A la Salle des Fêtes (21 h)
**THEATRE DU FOYER
RURAL**

AVRIL 2009

Samedi 04 avril
A la Salle des Fêtes de Labarthe (21 h)
**THEATRE DU FOYER
RURAL**

Dimanche 05 avril
A la Salle des Fêtes de Labarthe (14 h)
**THEATRE DU FOYER
RURAL**

Vendredi 24 avril
Eglise St Julien (20 h 30)
**CONCERT PAR
L'ORCHESTRE
« DIVERTIMENTO »**

1^{ère} partie : orchestre à Cordes
Œuvres de W.A Mozart, B. Britten

2^{ème} partie : orchestre symphonique
Œuvres de L. Van Beethoven, W.A Mozart.

Composition de l'orchestre : 35 cordes, 9 vents, 1 percussion.

Notes

A series of horizontal dotted lines for writing notes, overlaid on a background image of a balcony with a railing and a large potted plant with white flowers.